

Essai de classification du néolithique lacustre d'après la stratification

Autor(en): **Vouga, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **23 (1921)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-160010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Essai de classification du néolithique lacustre d'après la stratification.

Deuxième rapport publié au nom de la Commission neuchâteloise d'archéologie.

Par *P. Vouga*.

Nous avons été contraints, à la fois par le froid et par une crue du lac, de suspendre nos travaux au moment où nous n'avions guère exploré que le tiers de la couche 5. Nous avons donc terminé dès la reprise des fouilles (9 août 1920) l'exploration de cette couche 5 qui nous a donné encore 151 objets, à savoir: 14 haches, dont une dans sa gaine, 30 gaines, 21 fusaïoles, 5 aiguisoirs, 33 instruments en os, 16 en corne, 1 rondelle de corne, 7 bois façonnés, 8 fragments de vases, 11 silex ou éclats, 2 percuteurs, 1 dent de sanglier ouvrée, 1 plaque ronde en schiste, 1 tranchet de pierre.

Si nous ajoutons ces 151 objets aux 57 mentionnés dans notre précédent rapport, nous arrivons au total de 208, beaucoup plus élevé que celui de n'importe quelle autre couche. Si nous répartissons les objets sur trois niveaux seulement, comme nous croyons devoir le faire, nous obtenons: pour le niveau supérieur (couches 1 et 2): 127 objets; pour le niveau moyen (couche 3): 151; pour le niveau inférieur (couches 4 et 5): 255. Y a-t-il de ces chiffres une conclusion à tirer sur la durée de l'habitat? Nous attendrons, pour nous prononcer, les résultats de l'exploration projetée en un autre point de la même station. Mais une constatation s'impose dès maintenant: dans ce lot important de 151 objets, aucune trouvaille n'infirme les conclusions que nous avons provisoirement tirées.

Nous n'avons rencontré, en effet, ni haches-marteaux, ni silex de Pressigny, ni gaine à talon fendu ou encoché. Par contre, les gaines à ailette sont représentées par 3 nouveaux exemplaires et les gaines à douille par 5. Quant aux fragments de vases, seuls nous intéressent ceux qui présentent une décoration quelconque, à savoir: 4 fragments munis de petits mamelons coniques et 1 bord avec cordon parallèle, tous semblables à ceux que nous avons considérés comme typiques pour le niveau le plus bas atteint en 1919.

Le tableau récapitulatif que nous donnions à la fin de notre premier rapport devra donc être complété comme suit, en ce qui concerne la colonne 5.

| | |
|------------------------------|----------------|
| Haches-marteaux | — |
| Silex de Pressigny | — |
| Silex indigènes | 3 plus 11 = 14 |

Gâines à talon :

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| a) fendu | — |
| b) encoché | — |
| c) allongé | — |
| d) droit | 9 plus 20 = 29 |
| e) à ailette rudimentaire | 2 |
| f) à ailette | 1 plus 3 = 4 |
| Gâines à douille | 2 plus 5 = 7 |

Fragments de vases :

| | |
|----------------------------|--------------|
| a) à oreillettes | — |
| b) à mamelons | 4 plus 4 = 8 |
| c) à cordon | 1 plus 1 = 2 |

Parmi les trouvailles intéressantes de cette cinquième couche, mentionnons encore 2 manches pour hache à douille (fig. 1, n° 1) formés chacun d'un bois coudé naturellement, dont l'extrémité de la petite branche a été taillée de façon à former un petit cylindre destiné à pénétrer dans la douille de la gâine. Le petit diamètre du manche, la faiblesse du tenon cylindrique, l'angle aigu que forme le coude, tout semble démontrer que les haches à douille devaient servir d'erminette et non de hache. En tout cas, c'est une erminette que représente le fragment figuré sous chiffre 2, fig. 1.

Après avoir complètement exploré la couche 5, nous avons dégagé le limon sous-jacent qui présentait cette particularité d'être consistant aussi longtemps qu'il était recouvert d'un peu de la tourbe formant la couche 5, mais devenait presque fluide dès qu'il se trouvait à l'air libre. Il résulta de cet état de choses l'impossibilité où nous nous trouvâmes de continuer nos recherches en déblayant le terrain par tranches horizontales peu épaisses, car, d'une part, les ouvriers s'enlisaient, d'autre part et surtout, nous risquions à chaque instant l'éboulement de la tranchée qui eût pu compromettre l'exactitude de nos relevés stratigraphiques. Et comme, sous ce limon d'une épaisseur moyenne de 0,30 m., s'étendait une couche de sable bleuté qui offrait beaucoup plus de résistance aux infiltrations du lac et restait compacte sous les pieds des ouvriers (0,20—0,25 m.), nous nous sommes vus contraints d'explorer tout le champ de fouille par tranchées successives de 0,50 à 0,60 m. de profondeur, immédiatement comblées après l'exploration de la couche archéologique (8) située au-dessous, et solidement étayées par des barrages de branches et de planches. Il va de soi que si nous avons ainsi comblé le champ de fouilles, c'est parce qu'un sondage de plus d'un mètre de profondeur, pratiqué sous cette couche archéologique, nous avait prouvé que nous ne rencontrerions plus bas aucun vestige humain; ce qu'annonçait du reste le sable bleu caractéristique du fond de l'ancien lac.

La nouvelle couche archéologique mise ainsi à jour porterait, d'après les précédentes, le n° 8; la couche 6 étant formée du limon vaseux, et la couche 7 du sable bleuté dont nous venons de parler. Son épaisseur varie beaucoup, si

l'on ne tient compte que des matières organiques qui la constituent; car elle atteint par endroits près de 0,10 m. pour se réduire ailleurs à un mince ruban à peine sensible. Cependant il importe de remarquer que, dans ce dernier cas,

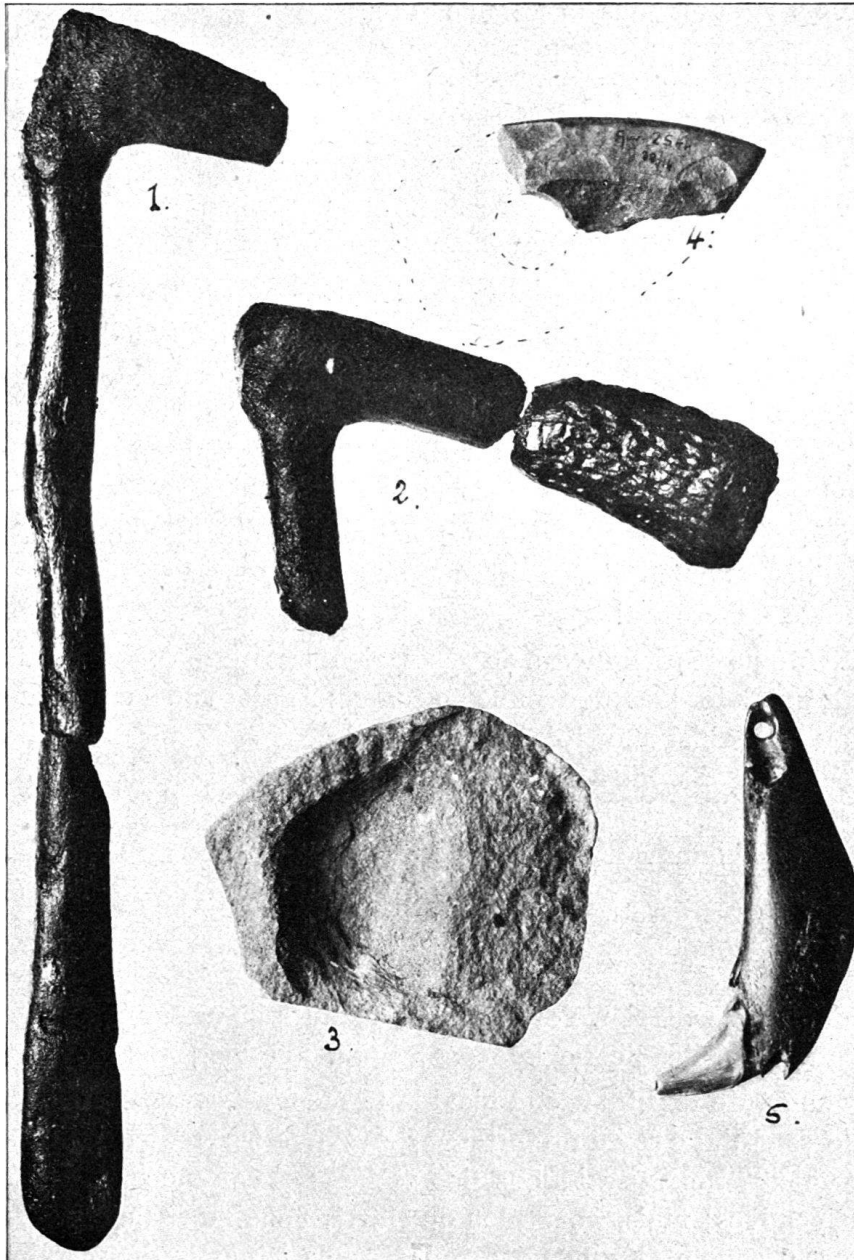


Fig. 1.

les objets, s'il s'en trouve, se rencontrent épars sur le sable bleu ou tout au fond de la couche de sable bleuté. Jamais, nous n'avons recueilli d'objets dans le limon vaseux, pas plus qu'au sommet ou au milieu du sable bleuté de 0,20 à 0,25 m. d'épaisseur. Il y a donc toujours entre la couche 5 et la couche 8 *un intervalle absolument stérile de 0,50 m. au minimum.*

Après ces explications stratigraphiques, il nous semble utile de rappeler que nous avons proposé, en conclusion de notre premier rapport, de ne distinguer que trois niveaux archéologiques dans les 5 premières couches. Il en résulterait que la nouvelle couche mise au jour constituerait le quatrième niveau et c'est ainsi que nous l'appellerons désormais (IV).

Avant de passer à l'inventaire des objets provenant de ce quatrième niveau, il faut mentionner le fait de leur répartition très inégale dans le champ de fouille. Alors que, pour les trois niveaux supérieurs, les trouvailles se rencontraient disséminées sur toute la surface, nous pouvons distinguer pour le IV trois zones: celles du nord et du centre où l'on n'a, pour ainsi dire, rien trouvé, et celle du sud où la couche était comme formée de tessons de vases.

Ces tessons étaient si nombreux et si menus que nous n'avons pu songer à les inventorier tous et que nous nous sommes bornés à les recueillir, inventoriant seulement ceux qui présentaient un intérêt quelconque: bord, fond, mamelons ou pâte. Néanmoins, nous arrivons à un total de 27 fragments (4 dans la zone nord, 4 dans celle du centre, 19 au sud), donc à lui seul, ce quatrième niveau produit plus de poterie que les trois autres ensemble.

Et quelle céramique merveilleuse! noire, presque lustrée, admirablement cuite et si mince parfois qu'on a presque peur de la toucher. Typologiquement, c'est le bel âge du bronze!

Mais, à côté de ces fragments de vases, rien, ou presque: une erminette dans la zone nord; un andouiller tronçonné au centre; 2 gaines de hache et 1 andouiller tronçonné au sud, ainsi que trois os cassés qui peuvent avoir été utilisés comme poignards ou poinçons, bien qu'ils ne présentent pas trace de retouches intentionnelles.

Impossible évidemment de tirer des conclusions avec un si pauvre matériel de comparaison; aussi agrandissons-nous notre champ de fouille au sud et à l'est, autant que nous pouvons le faire sans nuire aux arbres magnifiques qui nous entourent.

Nous déblayons ainsi à l'est une bande de 4,50 m sur 1,20 m et prolongeons au sud toute l'ancienne largeur jusqu'à une longueur moyenne de 3 m.

Notre champ de fouilles prend ainsi la forme d'un rectangle allongé flanqué, à l'angle sud-est, d'une sorte de terrasse. Afin que les trouvailles prévues aient leur pleine valeur, nous pratiquons nos recherches comme précédemment, par tranches successives; mais, pour plus de clarté, nous ne parlerons plus que des quatre niveaux constatés que nous numérotons à partir du terrain actuel I, II, III et IV.

Le niveau supérieur (I) du nouveau chantier avait été fort bouleversé par de précédents chercheurs, surtout à l'angle sud-est du premier champ de fouille; aussi ne faisons-nous figurer dans notre inventaire des objets que ceux recueillis en terrain reconnu vierge. Il en sera du reste de même pour les niveaux II et III, qui, eux aussi, avaient, à l'angle sud-est, subi une exploration antérieure. Quant au IV, jamais il n'avait été touché.

Le I nous a livré 95 objets, soit : 9 fragments de haches-marteaux, 17 haches en pierre, 3 gâines à talon droit, 1 gâine à talon fendu, 5 fusaïoles, 6 instruments en os, 9 en corne, 16 fragments de vases, 13 instruments en silex indigène, 8 en silex de Pressigny, 2 éclats de quartz avec tentative de taille, 1 scie et 1 tranchet en serpentine, 1 pierre aplaniée d'un côté et creusée d'une cupule de l'autre, que nous considérons comme une lampe, 1 godet pour triturer l'ocre, 1 couteau fabriqué d'une lamelle de défense de sanglier et la moitié manquante du marteau en corne mentionné dans notre premier rapport et représenté entier à fig. 1, n° 3.

Quoique la plupart de ces objets n'offrent aucun intérêt particulier, signalons parmi eux le godet à triturer l'ocre parce qu'on l'attribuait jusqu'ici aux palafittes de l'âge du bronze; et la lampe (fig. 1, n° 3) qui eût peut-être passé inaperçue si nous n'en avions rencontré deux analogues en ouvrant la tranchée mentionnée à propos de nos premières recherches.

Le II a fourni 115 objets : 13 haches, 26 gâines à talon droit, dont l'une encore munie de sa hache, 6 gâines à talon fendu (3 d'entre elles avec leur achette), 1 gâine à talon allongé, 1 à ailette rudimentaire, 2 à ailette et 1 à douille, 4 fusaïoles, 3 aiguisoirs, 1 pierre à moudre, 2 poids de filet, 16 objets en os, 15 cornes façonnées, 10 fragments de vases, 9 instruments en silex, 1 percuteur, 1 marteau en corne, 1 navette en corne, 1 tranchet en serpentine, 1 jatte en bois malheureusement incomplète, des vestiges de crépissage. A ce total convient d'ajouter une face humaine dont le Dr Pittard de Genève, a bien voulu entreprendre l'étude.

Le troisième niveau présentait au point de vue de la constitution de la couche cette particularité qu'au lieu du « fumier lacustre » habituel, nous avons rencontré un mélange tassé de sable, de détritiques végétaux, d'ossements et surtout d'assez gros galets, la plupart alpins, dont beaucoup étaient intentionnellement cassés. Il nous semblait nous trouver dans les déblais d'un ancien atelier de haches.

Les objets étaient moins nombreux que dans la couche correspondante du remier champ de fouilles, puisque nous n'en avons recueilli que 94, soit moins qu'au I ou qu'au II. Ce sont : 12 haches, 12 gâines à talon droit, 2 gâines à douille, 3 gâines à ailette, 5 fusaïoles, 7 aiguisoirs, 17 instruments en os, 8 cornes façonnées, 10 instruments en silex, 1 percuteur, 10 fragments de vases, 1 vase cylindrique à mamelons, sans fond, 1 pointe de flèche en pierre, 1 lisseur en pierre, 1 dent de sanglier façonnée en perçoir, 1 maillet de bois, 1 fragment de hache-marteau triangulaire, 1 trophée de chasse formé d'une dent d'ours avec fragments de mandibules.

Si les objets ne sont pas nombreux, plusieurs, par contre, mériteraient une mention spéciale. Faute de place, nous nous contenterons de reproduire les plus intéressants (cf. fig. 1, n° 4 et 5).

* * *

Avant de passer à l'étude du quatrième niveau, il nous faut encore examiner ce qu'il advient, après ces nouvelles fouilles, de notre tentative de classification.

a) Nous avons continué de ne rencontrer qu'au niveau supérieur les silex de Pressigny; un de ces derniers, fragmentaire, présente même «la belle taille à sillons obliques, parallèles et peu profonds»¹⁾ caractéristique des célèbres ateliers du Grand-Pressigny.

b) Malgré la présence au III d'un fragment de hache-marteau, nous continuons d'attribuer cet instrument au I, car le fragment recueilli au III ne constitue en réalité pas une hache-marteau, mais un casse-tête triangulaire (cf. fig. I, n° 4).

Il en résulte que l'art de perforer la pierre remonte assez haut dans le néolithique, puisque les casse-têtes triangulaires doivent être placés au néolithique moyen²⁾. Comme les casse-têtes triangulaires que nous connaissons en Suisse sont en pierre bleutée ou vert-émeraude — roche dont, par contre, nous ne rencontrons aucune hache — nous nous demandons si les casse-têtes du III ne doivent pas être considérés comme importés dans nos régions.

c) Il ne nous est plus possible de réserver au I la gaine de hache à talon fendu, puisque nous en avons rencontré six au II. L'évolution de ce type, né de l'allongement du talon droit, a donc été réalisée entièrement au II déjà.

Les types à ailette ou à douille peuvent évidemment subsister jusqu'au I, mais leur présence reste caractéristique du III qui paraît les avoir créés.

d) Quant à la céramique, les nombreux fragments recueillis à tous les niveaux ne font que confirmer en tous points nos précédentes conclusions, qu'ils nous permettent même de préciser.

Le III reste caractérisé par les petits mamelons coniques et l'absence de toute décoration; le II, par les oreillettes, les cordons massifs et les premières tentatives de décoration par pressions opérées sur la pâte encore tendre; le I, par les rubans festonnés qui courent tout autour du sommet du vase ou peuvent se borner à former de fortes saillies faisant fonction d'oreillettes; ces dernières du reste se peuvent rencontrer au I comme au II. L'anse est toujours inconnue.

La décoration devient fréquente au I; elle semble même de règle et consiste le plus souvent en incisions parallèles disposées au haut de la panse. Un fragment de bord est festonné; un autre, trouvé dans les parages immédiats d'une ancienne fouille, donc en terrain douteux, porte une décoration à la ficelle.

¹⁾ Déchelette, Man. I, p. 492.

²⁾ La fameuse nécropole de Chamblandes, près Lausanne, à inhumation accroupie dans cistes de pierre, où l'on a trouvé entr'autres un casse-tête triangulaire, se placerait ainsi au néolithique moyen, conformément à l'hypothèse de Schenk.

En résumé, l'ancien tableau récapitulatif pourra être complété comme suit :

| NIVEAUX | I | II | III |
|---|----|----|-----|
| haches-marteaux | 18 | — | — |
| casse-tête triangulaire | — | — | 1 |
| silex de Pressigny | 16 | — | — |
| silex indigènes | 28 | 23 | 25 |
| gâines à talon : | | | |
| a) fendu | 7 | 9 | — |
| b) encoché | — | 4 | — |
| c) allongé | — | 3 | — |
| d) droit | 16 | 39 | 44 |
| e) à ailette rudimentaire | 2 | 3 | 2 |
| f) à ailette | — | 3 | 6 |
| gâines à douille | — | 2 | 10 |
| fragments de vases : | | | |
| a) à décoration incisée | 10 | — | — |
| b) à ruban festonné en relief | 4 | — | — |
| c) à oreillettes | 4 | 5 | — |
| d) à mamelons | — | — | 16 |
| e) à simple cordon | 1 | 5 | 3 |

* * *

Le niveau inférieur, (IV) de notre nouveau chantier n'ayant, pour ainsi dire, rien donné — 2 gâines de hache, des fragments de peigne en bois, 6 an-douillers façonnés, 3 instruments en os et quelques tessons — nous avons dû continuer nos recherches en explorant la première tranchée ouverte (cf. 1^{er} rapport, p. 229).

Là, nos efforts ont enfin été récompensés. Nous n'avons pas tardé à retrouver le quatrième niveau, quelque peu plus profondément qu'au champ de fouille et sous une stratification moins nette (quoique permettant de reconnaître les niveaux I, II et III) et toujours séparé du III par une couche de limon fangeux sous lequel s'étendait du sable bleuté d'épaisseur variable. La couche archéologique du IV y est semblable à celle du champ de fouille, mais un peu plus épaisse (8 à 15 cm.) ; elle diminue d'importance à mesure que l'on s'approche du rivage actuel, et rappelle un bord de lac à la levée de galets du cordon littoral.

Comme ce quatrième niveau semble n'avoir jamais été atteint jusqu'ici dans l'exploration des stations lacustres, nous croyons nécessaire d'en mentionner toutes les caractéristiques ; mais, pour ne pas allonger par trop ce rapport, nous nous permettons de condenser en un seul tout les résultats du champ de fouille et de la tranchée.

L'exiguïté du champ d'exploration ne nous permet aucune considération relative à l'architecture. Cependant, il importe de remarquer que les pieux, non fendus, sont des rondins beaucoup plus faibles que dans les trois niveaux

supérieurs (10 cm. de diamètre en moyenne), qu'ils sont en bois blanc et non en chêne, et que, si certains pieux du III ont pénétré jusque dans le IV, aucun de ceux du IV ne dépassait jamais le sable bleuté qui recouvre la couche archéologique. Aucun ordre apparent dans leur disposition.

Les objets sont surtout nombreux dans le voisinage immédiat des pieux, mais il s'en rencontre aussi dans les endroits où les pieux font totalement défaut. La poterie abonde en certains points jusqu'à donner l'impression d'un dépotoir; mais, dans la multitude des tessons, pas moyen de reconstituer un vase entier, car les bords et les fonds sont relativement rares.

Exception faite pour les fragments de vases dont nous n'inventorions que les plus intéressants, le mobilier recueilli est fort maigre. Il se limite à: 3 haches, 1 ébauche de hache, 16 gaînes de hache, 10 lissoirs ou ciseaux en os, 4 ébauchoirs, 29 cornes façonnées, 11 poinçons ou poignards en os, 4 dents de peigne à carder, une pointe de flèche en os, 2 manches d'outil en corne, 2 aiguisoirs, 6 silex dont 1 éclat, 1 percuteur, 1 boulet de pierre, 1 éclat de pierre taillée et polie (fig. 2, n° 1), employé comme percuteur, 1 dent de cochon perforée, les fragments d'un peigne en bois et le bout d'un manche de hache d'un travail remarquable (fig. 2, n° 2).

En ce qui concerne les poinçons, alènes, poignards, ciseaux, lissoirs, ébauchoirs et andouillers façonnés, nous ne pouvons que constater leur identité de formes à tous les niveaux. Il est évident que le type définitif de chacun de ces instruments est déjà réalisé au IV. Remarquons toutefois que ce dernier niveau a livré en grand nombre des os éclatés qui affectent la forme de poignards, de poinçons ou de burins à angles dièdres, sans qu'il nous soit possible de déterminer si nous sommes en présence d'outils primitifs, d'ébauches ou de simples jeux du hasard.

Signalons aussi l'abondance des cornes façonnées, dont plusieurs sectionnées à la naissance d'un andouiller, semblent avoir été utilisées comme houes; si tel était le cas, il résulterait de la fréquence des instruments aratoires que l'agriculture devait jouer un rôle assez considérable dès les débuts du néolithique lacustre.

On ne saurait tirer de conclusion du peigne en bois ou du bout de manche de hache, sinon que les artisans de cette lointaine époque travaillent le bois en véritables artistes et semblent plus soucieux d'élégance que leurs successeurs, qui se contenteront pour manches d'une branche coudée ou d'un bâton renflé.

Les caractères distinctifs du IV commencement avec les silex. Ce qui frappe dans les instruments de silex que nous avons recueillis, c'est, d'une part, leur translucidité remarquable: on dirait de l'agate; d'autre part, leurs retouches pratiquées sur une seule face. Comme le matériel est insuffisant pour autoriser une déduction quelconque, nous nous contenterons de les représenter à fig. 2, nos 3—6. Nous ne nous croyons de même pas en droit de conclure à un type du fait de la découverte d'un unique percuteur en forme de disque (fig. 2, n° 7).

Où le type s'affirme, en revanche, c'est dans la gaîne des haches; nous en avons recueilli 14, ébauchées, détériorées ou absolument intactes, et toutes

appartiennent à un seul et même type: à talon droit et rudiment d'ailette, caractérisé par l'absence de moulure médiane qui transforme les talons en véritables tenons (fig. 2, nos 8 et 9). Nous avons eu la curiosité de rechercher les gâines de ce type qui pouvaient se trouver au musée de Neuchâtel; or, sur près d'un millier, nous n'en avons rencontré qu'une, et encore de provenance in-

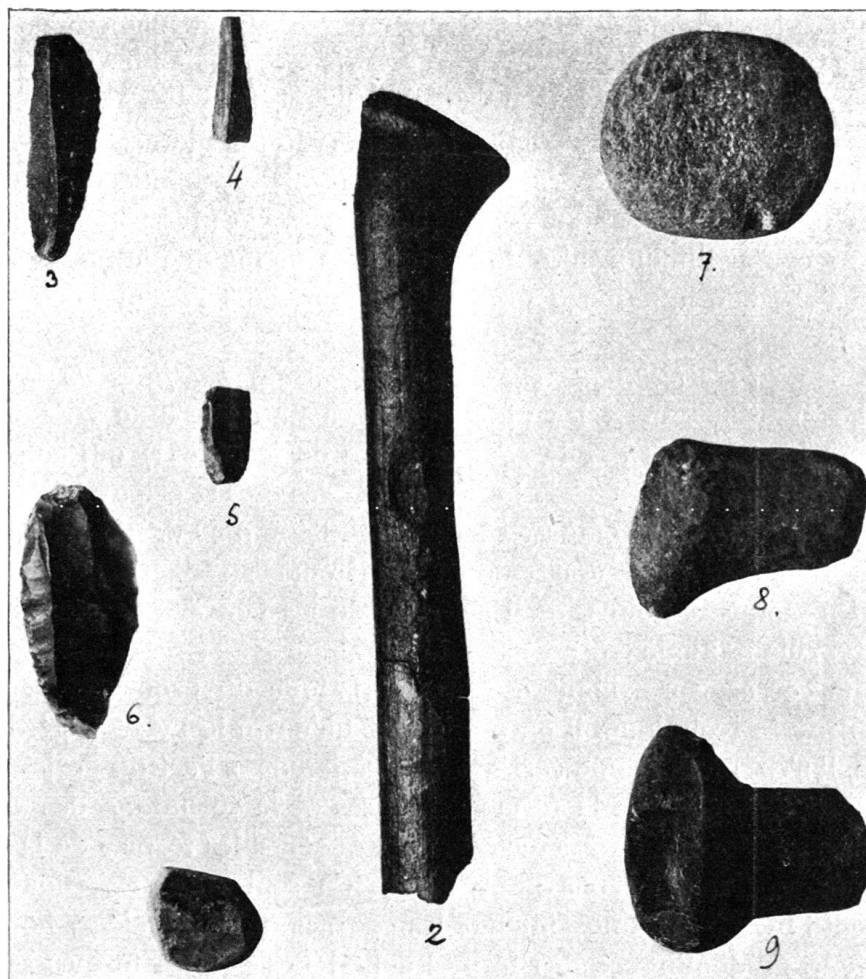


Fig. 2.

connue. Preuve évidente, nous semble-t-il, que le niveau IV n'a encore jamais été exploré chez nous.

Bien qu'il soit toujours dangereux de vouloir tirer une conclusion de l'absence, dans un certain gisement, de tel ou tel objet — qu'on finit par rencontrer un jour — nous ne saurions taire la surprise que nous avons éprouvée en constatant l'absence complète des fusaïoles. Quand on songe que, dans le champ de fouille seulement, le I et le II en ont livré chacun 20, et le III, 15, on ne peut, semble-t-il, attribuer leur absence au hasard. S'ensuit-il que les hommes du IV ignorassent l'art du tisserand? C'est peu probable, puisqu'ils

connaissaient les peignes à carder. Ils avaient donc vraisemblablement recours à un autre procédé de filage.

Céramique. — La révélation la plus sensationnelle du quatrième niveau réside, comme on a pu le voir d'après l'exposé des fouilles, dans sa céramique, remarquable non seulement par sa dureté et la variété considérable de la pâte, mais encore par les formes pansues que trahissent certains fragments et par la perforation des oreillettes servant d'anses.

Alors que les tessons des trois niveaux supérieurs atteignent généralement un bon centimètre d'épaisseur, on rencontre fréquemment au IV des fragments de 4 mm. seulement, et si admirablement cuits qu'ils sonnent au choc comme les beaux tessons de l'âge du bronze. Si dans certains morceaux que nous considérons comme les fonds de grands vases, on voit parfois de menus morceaux de quartz, voire un caillou tout entier (fig. 3, n° 1), la plupart des fragments se font remarquer par l'homogénéité de leur pâte, à moins que le potier n'ait voulu donner au vase une apparence granitée comme dans l'exemplaire figuré sous n° 2, fig. 3.

Dans son *Etude technique sur la céramique des palafittes de la Suisse*, M. I. Franchet ¹⁾ admet pour les plus anciennes poteries «une cuisson franchement réductrice attestée par la couleur noire de la pâte» ²⁾ qui correspond effectivement à la teinte caractéristique des poteries du III et partiellement du II, mais qui ne saurait être comparée au noir brillant du IV. Pour cette dernière poterie, il faut admettre une cuisson entièrement réductrice après laquelle «les poteries restaient noires, et il suffisait de les frotter pour leur donner un bel aspect brillant analogue au graphite» ³⁾.

Comme cet aspect brillant est caractéristique du bronze et semble constituer un progrès technique, il en résulterait qu'entre le IV et les trois niveaux supérieurs, il s'est produit une véritable régression dans l'art du potier, régression qui se constate aussi dans la forme des vases et la technique des anses.

Nous ne pouvons, à proprement parler, évoquer les formes de la céramique du IV, puisque nous n'avons pu restituer un seul vase. Cependant, d'après les fragments recueillis et notamment les courbes qu'ils révèlent, nous pouvons conclure à la prédominance des formes sphériques sur les formes cylindriques à fond plat, particulièrement répandues dans les trois niveaux supérieurs. Les tasses, les coupes et les écuelles constituent les types dominants.

Comme dans les niveaux supérieure, l'anse est inconnue jusqu'ici — à notre avis elle ne se rencontrera pas —; les mamelons et les oreillettes sont seuls représentés et en grande quantité. Les mamelons sont coniques et petits comme au III, mais ils s'en distinguent par la place qu'ils occupent; alors qu'au III ils sont disposés sur le col, à une certaine distance du bord du vase, ils constituent au IV autant de renflements du bord même dont ils font partie intégrante (fig. 3, n° 3).

¹⁾ Ind. Ant. Suisses 1920, p. 82 et 166.

²⁾ op. cit. p. 86.

³⁾ op. cit. p. 87.

Les oreillettes sont moins saillantes et plus allongées qu'aux niveaux II et I, mais ce qui les caractérise le plus, c'est la perforation verticale dont elles sont munies (fig. 3, n° 4); nous possédons même un col de vase à mamelon allongé

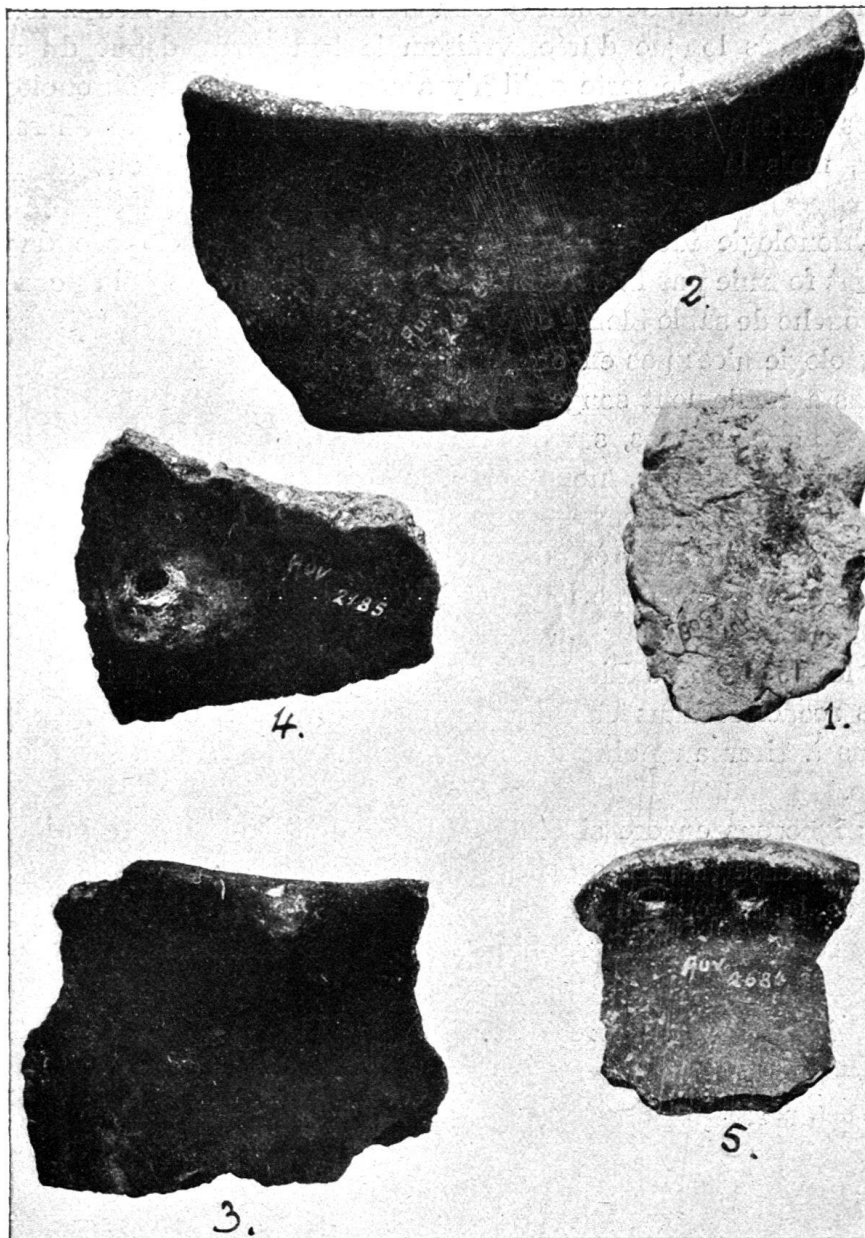


Fig. 3.

muni de perforations verticales (fig. 3, n° 5) rappelant les anses du Camp de Chassey.

Et ce n'est pas la seule analogie qu'on puisse relever entre notre quatrième niveau et ce fameux camp! pâte, forme, oreillettes sont apparentées. La décoration seule fait défaut, car aucun des tessons du IV ne porte la moindre

trace de décor, mais rien ne prouve d'une part que tous les fragments céramiques du Camp de Chassey soient synchroniques et, d'autre part, aucun de ceux que Déchelette publie ¹⁾ ne présente à la fois décoration et oreillette, exception faite d'oreillettes tuyautées telles que nous n'en connaissons pas à Auvernier. La céramique du Camp de Chassey démontre à notre avis l'occupation du Camp pendant une très longue durée, vraisemblablement du début du néolithique au début du bronze, de sorte qu'il n'y a aucune conclusion chronologique à en tirer. Nous serions bien plutôt autorisés à dater le Camp de Chassey d'après Auvernier, mais la tentative serait encore téméraire ou tout au moins prématurée.

La chronologie idéale de cette céramique très développée du IV serait évidemment fournie par la détermination du temps qu'il a fallu pour constituer l'épaisse couche de sable bleuté et de limon qui sépare le IV du III. Malheureusement la géologie n'est pas encore en mesure d'établir cette durée. Comme nous ne pouvons actuellement songer à des comparaisons entre la céramique du IV et celle des pays rhénans, surtout du Weiher (Schaffhouse), avec laquelle elle offre bien des analogies, nous nous contenterons momentanément d'attirer l'attention des préhistoriens — surtout de ceux que hante la méthode typologique, basée sur le progrès constant — sur cette céramique très développée rencontrée sous trois occupations néolithiques successives d'un même emplacement.

MM. les professeurs Pittard et Reverdin de Genève, qui déterminent les ossements recueillis dans chacun des quatre niveaux, établiront sous peu les conclusions à tirer au point de vue du climat, de la domestication des animaux, etc.

Nous ignorons encore si M. le D^r Laur, de l'École polytechnique fédérale, trouvera des renseignements utiles dans les graines et les débris végétaux dont il a bien voulu entreprendre l'étude. Comme nous avons l'intention de poursuivre nos recherches stratigraphiques, nous résumerons leurs conclusions dans notre prochain rapport.

Neuchâtel, le 1 décembre 1920.

¹⁾ Man. I, p. 554.
